

## Conclusion

L'inventaire bibliographique précédent a fait apparaître un certain nombre de déséquilibres dans l'étude des dimensions sociales de la métropolisation.

- Sur le plan géographique, les analyses évoquées ont souvent pris corps dans les pays du nord ; une meilleure prise en compte des réalités urbaines des pays du sud s'impose donc.
- Par ailleurs, les échelles d'analyses relèvent le plus souvent du niveau national ; il conviendrait donc d'approfondir, au travers d'études de cas, les études à l'échelle infranationale, tout en préservant les possibilités d'études comparatives transnationales.

Sur le plan thématique, une diversification des approches est également souhaitable. Malgré certains efforts pour prendre en compte les dimensions environnementales et culturelles du développement, le débat sur cette question se focalise le plus souvent sur ses dimensions économiques, conditions certes nécessaires mais non suffisantes dans une perspective élargie de développement durable.

Enfin il conviendrait d'être plus attentifs aux politiques sociales menées dans les pays et les régions dites « périphériques » qui ont parfois développé des méthodes d'action originales en ce domaine.

avril 2004



n° 7 novembre 2005  
l'espace méditerranéen

territoires méditerranéens  
observatoire des territoires et de la métropolisation dans

Conception graphique : Alain Bitoune - Philippe Cordier / Impression : DGPA/PLM2

# Synthèse

## Métropolisation et développement social dans l'espace euro-méditerranéen

### Introduction

Jusqu'à une période relativement récente, urbanisation et développement social semblaient aller de pair. La croissance économique des Trente Glorieuses avait laissé entrevoir, parallèlement à une élévation importante des niveaux de vie, une réduction sensible des inégalités sociales dans les villes. L'hypothèse d'une « moyennisation » de la société était alors largement répandue<sup>1</sup>. Mais les années quatre-vingt ont fortement ébranlé cette représentation. Les restructurations économiques vont entraîner d'importantes disparités de développement entre les villes, d'une part, et à l'intérieur des villes, d'autre part. Face à la réapparition de formes massives et durables de pauvreté, un certain nombre de travaux vont alors mettre en exergue la dualisation sociale croissante des villes, notamment de celles qui sont les plus impliquées dans les processus de globalisation<sup>2</sup>.

Cette thèse a parfois été nuancée, en particulier dans le contexte européen, du fait de l'importance qu'y revêt l'Etat-providence. Il n'en reste pas moins que la métropolisation a renforcé la différenciation fonctionnelle et sociale des

espaces urbains. Déjà présent dans la ville industrielle, ce processus s'est amplifié dans les métropoles de l'âge post-industriel, en sorte que si les inégalités urbaines se sont parfois réduites, elles se sont dans le même temps « multipliées<sup>3</sup> ». Le processus d'étalement urbain a par ailleurs renforcé les tendances à la spécialisation sociale de l'espace, celle-ci entraînant des risques de « sécession » de la part de certaines composantes de la population<sup>4</sup>.

Ces évolutions ont impliqué un renouvellement important des modes d'interprétation théorique des processus de différenciation sociale en milieu urbain, conjointement à un affinement des outils d'observation des inégalités, notamment à l'échelle locale. Les politiques publiques ont parallèlement évolué dans un contexte de reconfiguration de l'Etat-providence. On examinera ces différents points avec une attention particulière pour les villes et régions de l'espace euro-méditerranéen, sans toutefois exclure des analyses plus générales sur les formes du développement urbain.

### Métropolisation et différenciation sociale : mise en perspective théorique

#### La métropole comme phénomène culturel

L'hétérogénéité sociale fondamentale de la grande ville a constitué très tôt un motif de questionnement majeur pour les chercheurs. Les précurseurs de la sociologie, tels Simmel, avaient considéré la métropole comme le creuset de la modernité qu'ils définissaient essentiellement

comme un processus de rupture avec les anciennes formes communautaires de vie sociale. Cette approche sera partiellement remise en cause dans les années 20 par les travaux des sociologues de l'école de Chicago. Loin de refouler les structures communautaires, la métropole, dans sa configuration américaine, peut s'analyser comme un mouvement permanent de destruction et de reconstruction

1 MENDRAS Henri, La seconde Révolution française, 1965-1984, Gallimard, Paris 1988.

2 SASSEN Saskia, Cities in a World Economy, Pine Forge Press, Thousand Oaks - London - New Delhi, 1994 ; SASSEN Saskia, La ville globale, New York - Londres - Tokyo, Descartes & Cie, Paris 1996.

3 DUBET François, « Les inégalités multipliées ou les épreuves de l'égalité », in MERCURE D. (dir.), Une société-monde - Les dynamiques sociales de la mondialisation, De Boeck Université, Bruxelles 2001.

4 DONZELOT Jacques, JAILLET Marie-Christine, « Fragmentation urbaine et zones défavorisées : le risque de la désolidarisation », in « La ville désintégrée ? », Hommes & Migrations, janvier-février 1999, p. 5-17.

recherche réalisée par  
le Laboratoire Méditerranéen  
de Sociologie – LAMES-CNRS  
Maison Méditerranéenne  
des Sciences de l'Homme

pour

la Direction régionale  
de l'Équipement  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

et la Direction régionale de  
l'Équipement  
Languedoc-Roussillon

et

Plan Urbanisme  
Construction Architecture  
Direction Générale  
de l'Urbanisme, de l'Habitat  
et de la Construction

orientation et coordination

Jean-Claude JAGER  
DRE PACA

Appui et suivi

Roland GOMEZ  
PUCA



d'« aires culturelles » propices à l'émergence de cultures communautaires spécifiques<sup>5</sup>. Qu'elles se situent dans une perspective universaliste ou particulariste, ces approches du phénomène métropolitain reposaient sur un présupposé commun : le rôle central de la culture dans les processus de différenciation ou d'unification sociale en milieu urbain.

### Les débats économiques sur la ségrégation urbaine

Dans la lignée de l'ouvrage de Manuel Castells *La question urbaine*, une grande partie de la sociologie urbaine des années 70 va se construire en opposition au « mythe de la culture urbaine »<sup>6</sup>. Pour nombre de chercheurs, la compréhension des structures urbaines passe nécessairement par une analyse de leurs déterminations économiques. Deux écoles, d'orientations opposées, vont particulièrement s'illustrer dans cette voie : l'approche structuralo-marxiste et la théorie du « public choice ». La première tentera de renouveler les approches de type culturaliste de la ségrégation urbaine en privilégiant une approche essentiellement macro-économique du développement urbain. La seconde a plutôt cherché à montrer que la différenciation sociale interne à la ville résultait, non pas de la structure économique globale, mais de l'effet cumulatif de microdécisions aboutissant à la formation de

stratégies différenciées d'accès aux différentes ressources offertes par la ville aux citoyens<sup>7</sup>.

### Les renouvellements récents : le retour du politique

La grande lacune des courants évoqués précédemment est d'avoir largement sous-estimé le rôle du politique dans la structuration sociale de la ville. C'était oublier que la ville, selon la formule de Max Weber, « n'est pas seulement une organisation économique, mais une organisation régulatrice de l'économie »<sup>8</sup>. Depuis l'Antiquité, l'ouverture économique de la Cité est allée de pair avec son organisation politique. Cette organisation a pu prendre historiquement des formes multiples en fonction du caractère plus ou moins égalitaire des processus de redistribution sociale. C'est sur cette base qu'un certain nombre de travaux s'inscrivent dans les pays anglo-saxons dans la mouvance de la « *new political economy* », elle-même fortement influencée par l'école française de la régulation, en sont venus récemment à reconsidérer l'analyse weberienne de la ville<sup>9</sup>. Cette perspective suppose un approfondissement de l'analyse des formes de la différenciation sociale dans les villes, mais aussi une meilleure prise en compte des dispositifs institutionnels de redistribution sociale à ce niveau

## Les inégalités urbaines et leur mesure

Le renouvellement en cours des problématiques de la différenciation sociale, à l'échelle de la ville comme à celle de la société dans son ensemble, a été corrélatif d'une évolution théorique qui a pu être décrite comme le passage « de la sociologie des classes sociales à la socio-économie des inégalités »<sup>10</sup>. Dans un contexte de brouillage de la notion de classe, celle-ci a permis, sinon d'expliquer la différenciation sociale, de mieux en cerner les multiples dimensions. De nombreuses études, souvent impulsées par les organisations internationales (Banque mondiale, Nations Unies, OCDE, Conseil de l'Europe...) ont permis de mieux mesurer les déséquilibres de développement à l'échelle du monde. Les concepts et les méthodes déployés à ce niveau ont pu se révéler très utiles pour des analyses menées à des échelles plus restreintes, en particulier pour appréhender les inégalités sociales à l'intérieur d'un pays ou d'une ville. Celles-ci sont souvent abordées selon trois grands registres : inégalités de revenu, de condition et de capacité.

### Les inégalités de revenus

Le revenu est sans doute le critère le plus immédiat et le moins contestable pour définir la pauvreté et la richesse. Exprimé en parité de pouvoir d'achat, c'est à travers lui que s'appréhende l'état social du monde. Le revenu moyen par habitant permet d'appréhender de façon évolutive et comparative les écarts de ressources entre les différents pays du monde. Entre 1990 et 1998, selon la Banque mondiale, la part de la population mondiale vivant avec moins d'un dollar par jour (en pouvoir d'achat de 1993) est passée de 29% à 24%. Cette baisse de l'extrême pauvreté est cependant encore loin d'avoir atténué le fossé entre riches et pauvres<sup>11</sup> : le revenu moyen des 20 pays

les plus riches est actuellement 37 fois plus élevé que celui des 20 pays les plus pauvres. Il existe en outre de fortes fluctuations des niveaux de revenus selon les contextes économiques et politiques nationaux. Lorsque le développement devient plus permanent et plus diffus, la distribution des revenus tend à obéir à une logique plus égalitaire. C'est ainsi que certains pays en voie d'industrialisation du pourtour méditerranéen tendent à se rapprocher des normes de répartition des revenus en vigueur dans les pays du nord, même si des écarts importants subsistent<sup>12</sup>.

### Les inégalités de conditions

Au-delà des revenus, d'autres variables, plus qualitatives, sont à prendre en compte dans la caractérisation de la pauvreté et des inégalités. Il n'y a pas en effet toujours de relation simple entre niveau de revenu et qualité de la vie. Ainsi la concentration urbaine va souvent de pair avec une élévation du niveau moyen des rémunérations mais elle peut également entraîner une forte dégradation des conditions de vie des citoyens. C'est pourquoi les organismes de collecte statistique s'attachent à élaborer des indicateurs prenant davantage en compte les variables écologiques dans la mesure des inégalités. En Europe, plusieurs pays ont mis au point des « indicateurs de développement durable » visant à évaluer la qualité de l'environnement dans ses différentes composantes (ressources naturelles, infrastructures, habitat, services collectifs, etc.) et à différentes échelles, en particulier à l'échelle urbaine. L'Union européenne a elle-même été à l'origine de plusieurs études comparatives sur la qualité de la vie dans les villes européennes. Le travail le plus systématique dans cette optique a été celui entrepris dans le cadre de l'Audit Urbain. La qualité

de vie y a été appréhendée pour 58 villes européennes à travers une vingtaine d'indicateurs relevant de 5 rubriques : environnement, développement économique, formation, culture et loisirs, participation sociale<sup>13</sup>.

### Les inégalités de capacités

Les inégalités ne tiennent pas seulement à la répartition dissymétrique de ressources économiques ou « écologiques » au sein d'une population donnée. Elles résultent aussi de facteurs idéologiques ou politiques qui interdisent à certains groupes ou individus de déployer pleinement leurs capacités pour accéder à ces ressources. Comme le confirme de nombreuses études, ces inégalités dites « de capacités » concernent tout particulièrement les jeunes, les femmes et les immigrés. Les jeunes ont été les premières

## Les réponses institutionnelles aux inégalités

Cette montée des phénomènes d'exclusion intervient dans un contexte de remise en cause des dispositifs traditionnels de gestion de la cohésion sociale, qu'ils s'inscrivent dans des logiques publiques ou privées. Dans les pays du Nord, la crise de l'Etat-providence affecte le niveau « sociétal » de la cohésion sociale ; dans les pays du Sud, les formes « communautaires » de solidarité perdent de leur efficacité du fait de la régression des modes de vie hérités de la société rurale.

### La cohésion sociétale

Dans les décennies de l'après-guerre, la plupart des pays occidentaux ont développé différentes formules d'intervention publique dans le champ social permettant de réduire de manière significative la pauvreté et les inégalités. Selon une typologie classique<sup>14</sup>, les Etats-providence occidentaux se sont façonnés selon trois modèles, en apparence exclusifs les uns des autres mais souvent combinés dans les faits : le « modèle libéral », principalement représenté dans les pays anglo-saxons (Etats-Unis, Royaume-Uni, Canada) dans lequel la pauvreté est considérée comme un phénomène résiduel ou conjoncturel auquel peuvent répondre ponctuellement les politiques d'assistance individuelle ; le « modèle corporatiste », caractérisant plutôt les pays d'Europe continentale (Allemagne, France) où la solidarité sociale s'est organisée sur un principe de mutualisation des risques sociaux, souvent dans un cadre professionnel ; le « modèle social-démocrate », qui a atteint son plus grand développement dans les pays scandinaves (Suède, Danemark, Norvège), garantissant à tout citoyen un revenu minimum et un accès égal aux services collectifs (d'éducation, de santé, etc.) quelque soit son activité.

La croissance du chômage, le vieillissement de la population, etc., ont considérablement accru le poids des dépenses sociales dans les budgets publics et donc la charge des impôts. D'où une pression politique accrue pour atténuer les prélèvements fiscaux. Outre son coût financier, l'Etat-providence est aussi contesté pour son inefficacité grandissante en termes administratifs et sociaux<sup>15</sup>. Les réformes des systèmes de welfare sont donc à l'ordre du jour. La plupart prévoient

victimes de la crise de l'emploi dans les pays développés et plus encore dans les pays en voie de développement. Ils en subissent toutes les conséquences en termes de « relégation urbaine » et d'exclusion sociale. En Europe les quartiers urbains les plus défavorisés sont aussi ceux qui accueillent la population la plus jeune<sup>14</sup>. L'accès au marché du travail est aussi très inégalitaire entre hommes et femmes. Dans de nombreux pays méditerranéens, le taux d'activité féminine demeure très inférieur à celui des hommes malgré une généralisation de la scolarisation et une transformation très profonde des structures familiales. De manière générale, le développement ne conduit pas mécaniquement à une meilleure reconnaissance sociale des groupes minorisés. Il peut même renforcer les processus de « disqualification sociale » qui accompagnent les nouvelles formes de pauvreté<sup>15</sup>.

un renforcement des formes privées d'organisation de la solidarité sociale par le transfert au secteur marchand des ses différentes composantes (santé, retraites, chômage...). La gestion du social par l'économique, risque toutefois de compromettre durablement la cohésion sociale. C'est pourquoi les reconfigurations en cours de l'Etat-providence visent également à une consolidation des formes communautaires de solidarité sociale.

### La cohésion communautaire

La « familialisation de l'aide sociale » est une donnée constitutive des sociétés préindustrielles. Les pays du sud de l'Europe, en raison de leur industrialisation plus tardive, en portent encore la trace. De nombreux indices attestent ici de la forte prégnance de l'institution familiale dans l'organisation de la vie sociale : le divorce est en règle générale moins fréquent au sud qu'au nord de l'Europe, les naissances illégitimes y sont moins nombreuses, et la cohabitation entre générations plus durable<sup>18</sup>. Mais la gestion familiale de la protection sociale contribue à freiner l'entrée des femmes sur le marché du travail, ce qui prive les ménages d'un double revenu et, au total, renforce leur vulnérabilité économique.

Par de là la famille, la société civile, à travers ses différentes structures associatives, est de plus en plus considérée comme un facteur décisif de la cohésion sociale à l'échelle d'un quartier ou d'une ville. Sous l'influence des organisations internationales, celle-ci est désormais mieux prise en compte dans les programmes d'aide au développement. Mais la nécessité d'une intervention étatique demeure pour asseoir leur légitimité politique. L'objectif est alors de combiner de manière optimale ressources communautaires et sociétales dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques sociales. Les villes sont particulièrement désignées pour assurer cette articulation. Les pays destinataires de la politique européenne de cohésion illustrent déjà cette reconfiguration de l'Etat-providence sur une base plus décentralisée<sup>19</sup>. Le retrait de l'Etat pourrait ainsi faciliter le retour de la Cité à l'échelle de l'Europe.

5 GRAFMEYER Yves, ISAAC Joseph, L'école de Chicago – Naissance de l'écologie urbaine, Editions du Champ urbain, Paris 1979

6 CASTELLS Manuel, La question urbaine, Maspero, Paris 1975.

7 PRETECEILLE Edmond, « Ségrégations urbaines », Sociétés contemporaines, n° 22-23, 1996.

8 WEBER Max, La ville, Aubier Montaigne, Paris, 1982.

9 BAGNASCO Arnaldo, LE GALES Patrick (dir.), Villes en Europe, La Découverte, Coll. « Recherches », La Découverte, Paris 1997.

10 BIDOUC Catherine, « De la sociologie des classes sociales à la socio-économie des inégalités. Evolution des représentations de la structure sociale depuis 20 ans », in LOJKINE Jean (dir.), Les sociologies critiques du capitalisme, Coll. « Actuel Marx », PUF, Paris, 2002.

11 BANQUE MONDIALE, Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001 – Combattre la pauvreté (Abrégé), BIRD-Banque mondiale, Washington, 2001.

12 REIFFERS Jean-Louis (dir), La Méditerranée : Vingt ans pour réussir, Institut de la Méditerranée / Ed. Economica, 2000

13 REIFFERS Jean-Louis (dir), La Méditerranée : Vingt ans pour réussir, Institut de la Méditerranée / Ed. Economica, 2000

14 COMMISSION EUROPEENNE – DG REGIO, L'Audit urbain – Vers une référentiel pour mesurer la qualité de la vie dans 58 villes européennes. Volume I : L'annuaire, Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg 2000.

15 OBERTI Marco, « La relégation urbaine : regards européens », in PAUGAM S. (dir.), L'exclusion : l'état des savoirs, La Découverte, Paris, 1996, p. 237-247.

16 PAUGAM Serge, La Disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté, PUF, Paris, 1994 (1991).

17 ESPING ANDERSEN Gesta, Les trois mondes de l'Etat-providence. Essai sur le capitalisme moderne, Paris, PUF, « Le lien social », 1999 (1990).

18 OCDE, Cohésion sociale et mondialisation de l'économie – Ce que l'avenir nous réserve, OCDE, Paris 1997.

19 TAPINOS Georges, Europe méditerranéenne et changements démographiques – Existe-t-il une spécificité des pays du Sud, Fondazione Agnelli, Torino, 1996.

20 REIFFERS Jean-Louis (dir), La Méditerranée : Vingt ans pour réussir, Institut de la Méditerranée / Ed. Economica, 2000